



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2020

### Avis d'impôt établi en 2021

AVIS\_IR\_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP SAINT-BRIEUC  
SAID DU GOUET  
4 RUE ABBE GARNIER  
22022 SAINT BRIEUC CEDEX 1

### Vos références

**Numéro fiscal :**  
Déclarant 1 (C) : 09 01 717 657 414  
Déclarant 2 (C) : 02 78 362 753 102  
**Référence de l'avis :** 21 22 A144888 42  
**Adresse d'imposition au 01/01/2021 :**

22 RUE DE LA POMMERAIE  
22440 PLOUFRAGAN  
Numéro FIP : 220 78 77 5344127789 3 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 08/07/2021  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

**Identifiant service :** 22019

### Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP SAINT-BRIEUC  
SAID DU GOUET  
4 RUE ABBE GARNIER  
CS 62123 22022 ST BRIEUC CEDEX 1

MORIN YVONNICK  
OU MORIN ELISABETH  
22 RUE DE LA POMMERAIE  
22440 PLOUFRAGAN

### Somme qui vous est remboursée

**308,00 €**

**Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2020.**

**Vous serez remboursé par virement le 20/07/2021  
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1444 5202 000X XXXX XXX8 872  
Identifiant de la banque : CEPAFRPP444  
Émetteur du virement :  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :** 53 822

**Nombre de parts :** 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : MORIN

Déclarant 2 - Nom de naissance : TERLET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				3,00
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1 35278	Déclar. 2 22666	Enfant(1) 0
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		35278	22666	
Déduction 10% ou frais réels.....		- 3528	- 2579	
Salaires, pensions, rentes nets.....		31750	20087	0
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>51837</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>51837</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				2374
Décote.....				- 215
Impôt avant réductions d'impôt.....				2159
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15 18</sup></b>				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				366
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....</b>				- 366
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>1793</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Cotisations syndicales.....		Montant déclaré 258	Montant retenu 258	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 170
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1623
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :				1623
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :				- 2035
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 104
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2020 : .....</b>				<b>- 308</b>

## LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT  
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

308

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>.....

53822

#### Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....

Déclarées  
Nettes

#### Déclar. 1

2206  
1985

Heures supplémentaires.....

#### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....

#### Déclar. 1

15810

#### Déclar. 2

15810

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

3923

3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973

+ 3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

+ 4052

Plafond calculé sur les revenus de 2020.....

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2021.....

= 16062

= 16062

#### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou en appelant le 0809 401 401